

geme

Tournoi National



Pierrot LABAT

Tournoi de Football organisé par
L'ETOILE SPORTIVE MONTOISE

Samedi 27 Mai 2017 (U11 & U13)
Dimanche 28 Mai 2017 (U6/U7/U8/U9)

*comprenant de superbes dotations
(trophées, coupes, équip^t. sportifs, etc.)
au sein du complexe sportif Jacques
FOIX, comptant 3 terrains engazonnés.*

E.S. MONTOISE FOOTBALL
235 Rue de Biscarrosse
40000 Mont-de-Marsan
☎ 0558751312 – courriel 515831@lfaquitaine.fr



Département
des Landes



1 – Inscriptions

Les inscriptions se font par courrier (E.S. MONTOISE FOOTBALL – 235 Rue de Biscarrosse – 40000 Mont-de-Marsan), avant le 15 Mai 2017. L'inscription est faite au nom d'une équipe complète, elle est impossible à titre individuel. Chaque équipe s'étant inscrite, s'engage sur l'honneur à être présente et à participer au tournoi afin de ne pas pénaliser les autres équipes.

2 - Modalités d'inscriptions

L'équipe devra remplir le bulletin d'inscription dûment complété (Cf. annexe 1) et présenter des licences FFF, en cours de validité à la table de marque, au plus tard 30 minutes avant le début du tournoi.

Les joueurs non licenciés ne prendront pas part à une ou plusieurs rencontres jusqu'à la fin du tournoi, conformément à la réglementation. Les joueurs seront licenciés du club.

Dans le cas où le joueur est licencié dans un autre club, il faudra fournir à l'organisateur du tournoi l'autorisation du club où est licencié le joueur ainsi que l'autorisation parentale.

3 - Les frais d'engagement

Frais d'inscriptions U6/U7/U8/U9 : **40 euros**

Frais d'inscriptions U10/U11/U12/U13 : **50 euros**

Le moyen de paiement accepté est le chèque bancaire à l'ordre de « L'E.S. MONTOISE FOOTBALL »

Les frais d'inscription sont à joindre par courrier pour validation de l'inscription.

5 - Ouverture du Tournoi pour les catégories U11 et U13

Samedi 27 Mai 2017 :

- Accueil des équipes à partir de 8h30
- Début des rencontres : 9h30
- Déjeuner : 12h00 à 13h30
- Reprise des rencontres : 13h30
- Remise des récompenses à 17h00

4 - Ouverture du Tournoi pour les catégories U6/U7/U8/U9

Dimanche 28 Mai 2017 :

- Accueil des équipes à partir de 9 h 00
- Début des rencontres : 10 h 00
- Déjeuner : 12h00 à 13h30
- Reprise des rencontres : 13h30
- Remise des récompenses à 16h00

6 – Les terrains

Samedi 27 Mai 2017 :

Les terrains 1 – 2 – 3 seront utilisés par la catégorie U11
Les terrains 4 – 5 – 6 seront utilisés par la catégorie U13

Dimanche 28 Mai 2017 :

Le terrain 1 sera utilisé par les catégories U6/U7
Le terrain 2 sera utilisé par les catégories U8/U9
Le terrain 3 sera utilisé pour des ateliers ludiques et structures gonflables « animations »

7 – Equipe et nombre de joueurs

Le tournoi national de football de « Pierrot LABAT » est destiné aux catégories suivantes :

- U6/U7 (jeu à 4)
- U8/U9 (jeu à 5)
- U11 (jeu à 8)
- U13 (jeu à 8)

Le nombre d'équipes est limité à 16 par catégorie maximum.

Chaque équipe doit être composée de :

- 1 gardien, 3 joueurs et 2 remplaçants pour les U6/U7
- 1 gardien, 4 joueurs et 2 remplaçants pour les U8/U9
- 1 gardien, 7 joueurs et 4 remplaçants en U11.
- 1 gardien, 7 joueurs et 4 remplaçants en U13.

8 - La durée des rencontres

- 6 minutes pour les U7 et U9
- 12 minutes pour les U11 et U13

9 – Arbitrage :

L'organisateur prendra toutes les mesures pour assurer l'arbitrage des rencontres.

Le règlement en vigueur lors des matchs est celui de la Fédération Française de Football.

Les arbitres veilleront à l'application de celui-ci.

Tout comportement et tout geste déplacés ou dangereux lors d'un match pourront être sanctionnés à l'appréciation de l'arbitre.

Les changements pourront intervenir à n'importe quel moment du match, mais le joueur entrant devra attendre la sortie du terrain de son coéquipier.

10 – Présence des équipes :

Les deux équipes doivent se présenter sur le terrain dès la fin du match précédent



Règlement du Tournoi National de Football « Pierrot LABAT »

Organisation : Association Sportive de l'Etoile Sportive Montoise Football (loi 1901)

11 – Le Gardien :

Pour les catégories U7 et U9, les relances du gardien s'effectueront à la main ou au pied. Le dégagement de « volée » ou « 1/2 volée » sera interdit pour le gardien.

CATEGORIE U7 :

L'adversaire se replace dans son camp au-delà de la ligne médiane. Il ne pourra pénétrer dans le camp adverse que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du GB.

CATEGORIE U9 :

L'adversaire se tient à l'extérieur de la surface (6m) et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du GB situé dans les 6 m.

Pour les catégories U11 et U13, le gardien ne peut s'emparer du ballon à la main sur une passe d'un coéquipier (application des règles du football à 11 pour la passe au gardien)

Les relances du gardien s'effectueront à la main ou au pied. Le dégagement de « volée » ou « 1/2 volée » sera interdit pour le gardien.

12 – Rentrées de touche :

Elles se feront par une passe au pied au sol ou sur une conduite de balle pour les U7 et U9
Elles se feront à la main pour les U11, U13.

13 - Le hors-jeu :

Pour les catégories U11, le hors-jeu sera pris en compte au 13 ml.

Pour les catégories U13, le hors-jeu sera pris en compte à la ligne médiane.

14 – Sanctions :

Si un comportement n'est pas adapté (respect, geste dangereux...), l'arbitre se réserve le droit d'exclure momentanément le joueur en question.

15 - Déroulement du tournoi :

Les éducateurs doivent gérer leurs remplacements pour que les joueurs ne dépassent pas le temps de jeu maximum autorisé de 40' pour les U7, et 50' pour les U9 et les U11, et 60' pour les U13. (Définis par la F.F.F.)

Chaque éducateur signataire du règlement dégage de toute responsabilité les organisateurs du tournoi.

U6/U7 : Deux poules de 8 équipes

Matin : 4 rencontres

Après-midi : 3 rencontres

U8/U9 : Deux poules de 8 équipes

Matin : 4 rencontres

Après-midi : 3 rencontres

U11 : quatre poules de 4 équipes

U13 : quatre poules de 4 équipes



Règlement du Tournoi National de Football « Pierrot LABAT »

Organisation : Association Sportive de l'Etoile Sportive Montoise Football (loi 1901)

Le Matin : 1ère Phase « CHAMPIONNAT »
U10/U11/U12/U13 : Chaque équipe joue 3 rencontres

A l'issue des rencontres de la « phase Championnat », un classement général est établi.

Les 1er et 2ème de chaque poule sont qualifiés pour jouer la « CHAMPIONS LIGUE » dans les poules A et B.

Les 3ème et 4ème de chaque poule sont qualifiés pour jouer la « EUROPA LIGUE » dans la poule C et D.

L'après-midi : 2ème Phase « CHAMPIONS LIGUE » et « EUROPA LIGUE »
La phase « CHAMPIONS LIGUE » : 2 poules A et B de 4 équipes chacune sont formées.
Chaque équipe joue 3 rencontres.

A l'issue des rencontres de la phase « CHAMPIONS LIGUE », un classement général est établi :

- Les 2 premiers de chaque poule jouent les 1/2 finales.
- Le 1er de la poule A joue contre le 2ème de la poule B
- Le 1er de la poule B joue contre le 2ème de la poule A

Classement : les gagnants jouent la finale pour la 1ère et 2ème place

Classement : les perdants jouent pour la 3ème et 4ème place.

Classement : le 3ème de la poule A joue contre le 3ème de la poule B pour la 5ème et 6ème place

Classement : le 4ème de la poule A joue contre le 4ème de la poule B pour la 7ème et 8ème place

La phase « EUROPA LIGUE » : 2 poules C et D de 4 équipes chacune sont formées.

Chaque équipe joue 3 rencontres.

A l'issue des rencontres de la phase «EUROPA LIGUE», un classement général des poules C et D est établi :

- Les 2 premiers de chaque poule jouent respectivement les 1/2 finales.
- Le 1er de la poule C joue contre le 2ème de la poule D
- Le 1er de la poule D joue contre le 2ème de la poule C

Classement: les gagnants jouent la finale pour la 1ère et 2ème place

Classement: les perdants jouent pour la 3ème et 4ème place.

Classement: le 3ème de la poule C joue contre le 3ème de la poule D pour la 5ème et 6ème place

Classement: le 4ème de la poule C joue contre le 4ème de la poule D pour la 7ème et 8ème place

16 - Points

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait : 0 point

17 - Ex-æquo

Pour départager les équipes ex-æquo dans une même poule lors des phases « CHAMPIONNAT- CHAMPIONS LIGUE et EUROPA LIGUE »,

Il sera tenu compte :

- 1- du Goal Average général
- 2- du Goal Average particulier
- 3- du nombre de buts marqués
- 4- du nombre de buts encaissés
- 5- du nombre de victoires

Lors de la finale et des rencontres de classement des phases « CHAMPIONS LIGUE et EUROPA LIGUE »

Les équipes ex-æquo à la fin du temps réglementaire se départageront au cours d'une séance de 3 tirs aux buts puis à la mort subite directe (la première équipe échouant est éliminée) si besoin.

18 - Récompenses

Toutes les équipes seront récompensées.

19 - Disqualification

Une équipe peut être disqualifiée (arrêt du tournoi) si elle ne respecte pas un de ces critères :

- non-respect de ce présent règlement.
- Insulte aux bénévoles, organisateurs, arbitres ou équipes adversaires.

20 - Droit à l'image

Tout sportif autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants-droit tels que les partenaires et médias à utiliser sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation au tournoi sur lesquelles il pourrait apparaître, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

21 - Annulation

En cas d'empêchement majeur, le tournoi peut être annulé. Les équipes déjà inscrites seront averties individuellement par courrier, par courriel, ou par la presse locale.

Les frais d'inscription seront alors remboursés totalement aux équipes.

Toute équipe qui annule sa participation au tournoi, après le 15 mars ou qui n'est pas présente le jour du tournoi, ne sera pas remboursée des frais d'engagement.

22 - Assurance

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dommage, accident, défaillance dû(e) à un mauvais état de santé, à un accident provoqué par le non-respect des consignes des organisateurs, qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

23 - Equipements sportifs

Les équipements sportifs sur le complexe devront être respectés sous peine de poursuites par l'organisateur.

Les toilettes ainsi que les vestiaires, et douches gratuites seront à la disposition des équipes.

Les éducateurs devront assurer la surveillance de leur équipe du début à la fin du tournoi et seront tenus pour responsables de toutes dégradations d'équipements du complexe.

24 - Informations Club

- Tous les joueurs s'étant inscrits, par le biais de leur équipe respective, acceptent ce présent règlement.

- Les litiges liés au présent règlement seront soumis aux avis du bureau de l'association qui tranchera.

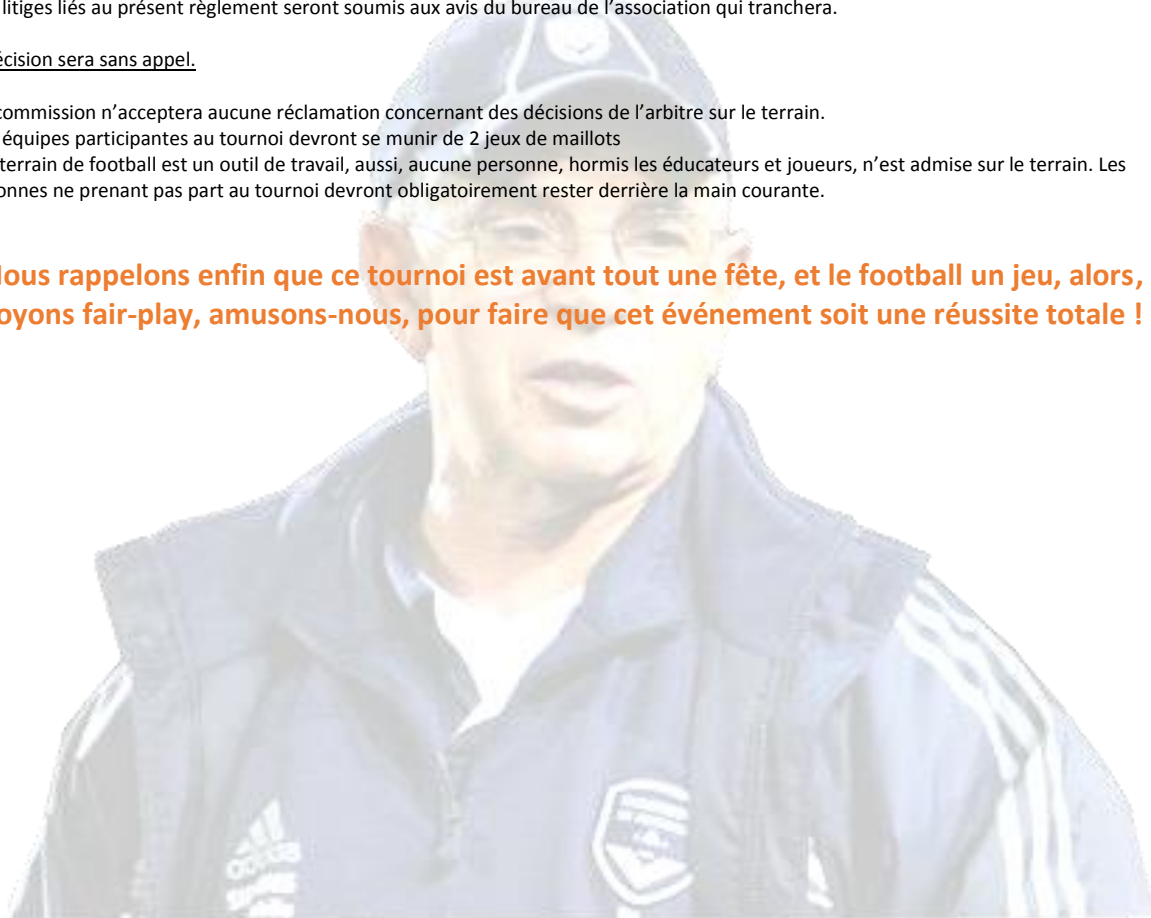
La décision sera sans appel.

- La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

- Les équipes participantes au tournoi devront se munir de 2 jeux de maillots

- Un terrain de football est un outil de travail, aussi, aucune personne, hormis les éducateurs et joueurs, n'est admise sur le terrain. Les personnes ne prenant pas part au tournoi devront obligatoirement rester derrière la main courante.

Nous rappelons enfin que ce tournoi est avant tout une fête, et le football un jeu, alors, soyons fair-play, amusons-nous, pour faire que cet événement soit une réussite totale !





BULLETIN D'INSCRIPTION « EQUIPES »

NOM DU CLUB

CATEGORIE	FRAIS engagement	NOMBRE d'équipes	MONTANT	RESPONSABLE	TELEPHONE/ MAIL
U6 / U7	20 €				
U8 / U9	20 €				
U10 / U11	50 €				
U12 / U13	50 €				
TOTAL					

Pour les frais d'engagement, vous devez nous envoyer à l'adresse ci-dessous ce bulletin d'inscription, **avant le 1^{er} mars 2017**, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « **E.S. MONTOISE FOOTBALL** » d'un montant correspondant au total calculé dans le tableau ci-dessus.

E.S. MONTOISE FOOTBALL
 235 Rue de Biscarrosse
 40000 Mont-de-Marsan

Réservez dès maintenant l'hébergement et les repas éventuels :

HEBERGEMENT - RESTAURATION

FORMULE	PRIX	NBRE PERSONNES	MONTANT
Petit déjeuner	3 €		
Repas enfant	6 €		
Repas adulte	10 €		
Hébergement + petit déjeuner (accompagnant)	15 €		
Montant Total			

Nota : Pour la partie restauration, le règlement s'effectuera le jour même.